
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 20 mars 2026 à 9 h 30
201, avenue Laurier, rez-de-chaussée
SÉANCE VIRTUELLE UNIQUEMENT**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Madame la conseillère Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gabriel Fortin, Conseiller d'arrondissement
Madame la mairesse Cathy Wong, Mairesse de l'arrondissement
Madame la conseillère Laurence Parent, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Sterlin, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Arnaud Budka, directeur d'arrondissement
Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Jean-François Morin, directeur du développement du territoire et des études techniques
Monsieur Roch Langelier, directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Monsieur François Doré, directeur des travaux publics

10 - Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 9 h 34.

CA26 25 0074

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong
appuyé par le conseiller Gabriel Fortin
et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions et requêtes du public

Inscription à la période des questions	
Membre visé	Question
	Aucune question reçue

10 - Période de questions des membres du conseil

CA26 25 0075

Octroi d'un contrat à l'entreprise 9176-7277 Québec Inc. (Go Cube) pour le service de collecte et d'entreposage des objets et des effets mobiliers à la suite d'éviction, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour une période de douze (12) mois au montant total de 61 316,17 \$, taxes incluses conformément à l'appel d'offres public numéro 25-21208 (lot 1) - Résiliation de la deuxième option de renouvellement du contrat octroyé par la résolution CA 25 250285 adoptée le 17 novembre 2025 (Appel d'offres publics 21-19021)

ATTENDU QUE l'arrondissement ne dispose pas des ressources nécessaires ni d'espace d'entreposage pour offrir des services de collecte et d'entreposage à la suite des évictions;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par le directeur des travaux publics;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

De résilier la deuxième option de renouvellement du contrat octroyé par la résolution CA 25 250285 du 17 novembre 2025 à l'entreprise 9176-7277 Québec inc. (Go Cube), pour les services de collecte et d'entreposage d'objets et de mobiliers déposés sur la voie publique à la suite des saisies ou des évictions, pour l'année 2026, conformément à l'appel d'offres public 21-19021;

D'octroyer un contrat à l'entreprise 9176-7277 Québec Inc. (Go Cube) pour les services de collecte et d'entreposage des objets et des effets mobiliers à la suite d'évictions, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour une période de douze (12) mois, commençant le 1er avril 2026, conformément à l'appel d'offres public numéro 25-21208 (lot 1);

D'autoriser, par conséquent, la dépense totale de 61 316,17 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public 25-21208 (lot 1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1269556001

CA26 25 0076

Acceptation, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de l'offre de l'arrondissement Ville-Marie de prendre en charge les services d'une équipe de travaux publics dédiée en soutien aux enjeux liés à l'itinérance, pour une période de 12 mois débutant au printemps 2026

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Marie Sterlin

et résolu :

D'accepter, en vertu de l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Ville-Marie de prendre en charge les services d'une équipe de travaux publics dédiée en soutien aux enjeux liés à l'itinérance, pour une période de 12 mois débutant au printemps 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1269490001

CA26 25 0077

Autorisation du secrétaire d'arrondissement, à signer, au nom de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, l'entente relative à la subvention fédérale du Fonds pour l'application des restrictions sur la location de courte durée accordée à la Ville de Montréal par Logement, Infrastructures et Collectivités Canada

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Marie Sterlin

et résolu :

D'autoriser le secrétaire d'arrondissement, ou en son absence le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer l'entente relative à la subvention fédérale du Fonds pour l'application des restrictions sur la location de courte durée accordée à la Ville de Montréal par Logement, Infrastructures et Collectivités Canada pour l'encadrement des opérations liées à la location court terme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1260434002

CA26 25 0078

Demande au Directeur de l'état civil de désigner Monsieur Gabriel Fortin, conseiller du district de Jeanne-Mance, pour agir à titre de « célébrant compétent » afin de célébrer des unions et mariages civils sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

ATTENDU QUE selon l'article 366 du Code civil du Québec, sont des célébrants compétents pour célébrer les mariages, toute autre personne désignée par le ministre de la Justice, notamment des maires, d'autres membres des conseils municipaux ou des conseils d'arrondissements et des fonctionnaires municipaux;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

De demander au Directeur de l'état civil de désigner Monsieur Gabriel Fortin, conseiller du district de Jeanne-Mance, à titre de célébrant compétent pour célébrer des unions et mariages civils sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1267566002

CA26 25 0079

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 mars 2026. Il est 9h 42 minutes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

La mairesse Cathy Wong
Mairesse de l'arrondissement

Me Karen Loko
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 avril 2026.